

SAS A2B GLOBAL TRADE SOLUTIONS

Au capital fixe de 1000 Euros
46 Rue Victor Hugo, 69200 Vénissieux
RCS 930420518 LYON

Le 31-07-2026 à 14 heures, sont présents au siège de la société, les soussignés :

- Monsieur Boulbab Younes né le 19/03/1978 à Feurs (42110) (France), de nationalité Française, marié, demeurant 141 Rue Du Bouchet, 38550 Auberives Sur Voreize.

- Monsieur Boukhatem Madani né le 31/01/1983 à Oued Rhiou (99) (Algérie), de nationalité Française, marié, demeurant 91 Rue Des Martyrs De La Résistance, 69200 Vénissieux.

Représentant la totalité des actions afin de participer à :

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Dont l'ordre du jour annoncé par Monsieur Boukhatem Madani, président de cette assemblée est :

Ajout d'une activité à l'objet social
Modification de la présidence.
Désignation du nouveau président.
Agrément de cessions d'actions
Mise à jour des statuts

A COMPTER DU 31-07-2026 :

RESOLUTION N°1 :

Il est ajouté à l'objet social :

Importation, négoce et commercialisation d'équipements pour la personne et la maison, ainsi que de tous dispositifs ou engins destinés à la mobilité des biens et des personnes, achat et revente de tous types de véhicules neufs et occasions, import-export de véhicules et de pièces de tous types de véhicules, prestations de service, notamment location de véhicules avec ou sans chauffeur, service et conseils.

l'activité suivante :

Prestations de services administratifs liés à l'immatriculation des véhicules carte grise et toutes démarches associées.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

RESOLUTION N°2 :

M Boukhatem Madani démissionne de sa fonction de président. Quitus lui est donné.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

RESOLUTION N°3 :

Monsieur Laraj Soufiane né le 10/06/1993 à Le Puy En Velay (43000) (France), de nationalité Française, célibataire, demeurant 9 Route De La Cave Aux Fees, 74140 Saint Cergues, est nommé président pour une durée indéterminée et intervient à la présente assemblée pour acceptation de ces fonctions.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

Nouvelle constitution de la représentation légale :

- Président : M Laraj Soufiane

RESOLUTION N°4 :

Acceptation de la cession de 300 actions de Monsieur Boulbab Younes à Monsieur Laraj Soufiane.

Acceptation de la cession de 700 actions de Monsieur Boukhatem Madani à Monsieur Laraj Soufiane.

Nouvelle rédaction de l'article 8 des statuts

ARTICLE 8: CAPITAL SOCIAL

Le capital social s'élève à la somme de mille euros (1000). Il est divisé en mille (1000) actions de un Euro chacune

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

RESOLUTION N°5:

Les statuts seront mis à jour. Les formalités seront réalisées auprès des organismes concernés.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 14 heures 30 minutes.
De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès-verbal en 4 exemplaires originaux, qui seront signés par tous les intervenants susmentionnés.

Fait à Vénissieux le 31-07-2026

Signatures des actionnaires :

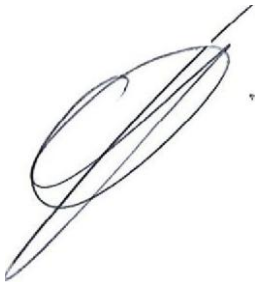
- Monsieur Boulbab Younes

A stylized signature in blue ink, featuring a large, loopy 'Y' and a horizontal stroke.

- Monsieur Boukhatem Madani

A complex, multi-stroke signature in blue ink, with a large 'B' and a long horizontal tail.

- Monsieur Laraj Soufiane

A signature in blue ink, consisting of a large, oval-shaped loop with a diagonal stroke through it.